

AVENANT CONVENTION FINANCIÈRE

Conformément à la convention signée entre votre administration et le restaurant Inter Administratif les Marronniers « ARIM » 2 bis rue des Marronniers 01000 BOURG-EN-BRESSE, Nous vous prions de trouver ci-joint les modifications suivantes pour l'année 2022, les autres points de la convention demeurant inchangés.

ARTICLE 2 Prestation de repas et tarifs

Article 2.1 Prix unitaires

Les combinaisons possibles de ces repas constituent des formules de repas (non compris les boissons sauf carafe d'eau) tarifées ci-dessous:

	Contenu	Tarif extérieur (avec participation amortissement)	Tarif administrations partenaires
Tarif 4	plat chaud + 3 périphériques	11,03 €	10,63 €
Tarif 3	plat chaud + 2 périphériques	10,63 €	10,23 €
Tarif 2	plat chaud + 1 périphérique	10,13 €	9,73 €
Tarif 1	plat chaud	9,73 €	9,33 €

Aucune modification concernant les tarifs.

Article 2.2 Participation aux frais de fonctionnement

Sur le prix indiqué ci-dessus sera déduite la participation aux frais de fonctionnement d'un montant de **4,93 €** pris en charge par l'administration signataire. **Ce montant est inchangé.**

Article 2.3 Reste à charge de l'agent

Suite à la circulaire du 31 décembre 2021 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune qui modifie le montant de la prestation repas qui est de **1,29 € au 1^{er} janvier 2022.**

Les agents paieront le prix de revient du repas, diminué du montant de la participation aux frais de fonctionnement (**4,93 €**) et le cas échéant du montant de la subvention au repas interministérielle.

- prix du repas diminué de la participation aux frais de fonctionnement :

	Contenu	Tarif extérieur (avec participation amortissement)
Tarif 4	plat chaud + 3 périphériques	5,70 €
Tarif 3	plat chaud + 2 périphériques	5,30 €
Tarif 2	plat chaud + 1 périphérique	4,80 €
Tarif 1	plat chaud	4,40 €

- prix du repas moins participation aux frais de fonctionnement et subvention au repas interministérielle :

	Contenu	Tarif extérieur (avec participation amortissement)
Tarif 4	plat chaud + 3 périphériques	4,41 €
Tarif 3	plat chaud + 2 périphériques	4,01 €
Tarif 2	plat chaud + 1 périphérique	3,51 €
Tarif 1	plat chaud	3,11 €

Article 2.4 : Repas 3 périphériques

Les agents ont la possibilité de prendre un repas composé de 3 périphériques seulement au tarif extérieur de **8,53 € TTC** ou **8,13 € TTC** pour les administrations partenaires.

Ce tarif pourra être réduit de la participation aux frais de fonctionnement de **4,93 €**.

La subvention interministérielle ne pourra pas s'appliquer sur ce tarif.

L'administration signataire,

Le président de l'ARIM

